



VILLEGLY ... Notre Village

JOURNAL MUNICIPAL ÉDITÉ PAR LA COMMUNE DE VILLEGLY

Je voudrais vous entretenir de deux événements qui m'ont marqué.

Il s'agit de deux cérémonies qui se sont déroulées au mois de novembre..

Le 11 novembre pour la 106^{ème} commémoration de l'armistice et le 12 novembre pour le 25^{ème} anniversaire des inondations qui ont frappé le département de l'Aude dans la nuit du 12 au 13 novembre 1999.

Pourquoi ce 11 novembre à Villegly ? Tout simplement parce que je l'ai trouvé très émouvant et d'une haute tenue républicaine avec une participation nombreuse des citoyens et surtout la présence des enfants.

Pour moi, cet engouement est un message au-delà du devoir de mémoire, celui d'hommes et de femmes qui prennent conscience que notre société a perdu ses repères et ses valeurs humaines et qui, au travers de cérémonies hautement symboliques, le manifeste par une participation silencieuse avec peut-être aussi un besoin de se retrouver.

Ce phénomène n'est pas propre à Villegly car il en a été de même dans de nombreuses communes.

L'anniversaire des inondations de 1999 initié par le SMMAR (Syndicat Mixte des Milieux Aquatiques et des Rivières) le 12 novembre 2024 auquel il m'a paru important de participer car notre commune a été fortement impactée, avec de nombreux dégâts tant chez les particuliers que sur les biens publics, mais heureusement sans aucunes victimes.

Cette catastrophe climatique a été un révélateur dans la prise de conscience collective que rien ne serait plus comme avant.

Tant de choses ont été faites en 25 ans pour prendre en compte ce risque dans tous les domaines : création de structures publiques, travaux, aménagement urbain, information permanente, moyens d'alerte, etc. et, dans notre commune, la création d'une réserve communale de sécurité civile.

Je dois dire qu'aujourd'hui la résilience est entrée dans notre vie à savoir notre capacité à surmonter de grandes difficultés et à s'épanouir en présence de grands risques. En fait, pourquoi je vous ai parlé de ces 2 événements ? Tout simplement pour dire toute l'importance de la MÉMOIRE, afin ne pas oublier.

Et je terminerai par une citation de William SHAKESPEARE :

« la mémoire est la sentinelle de l'esprit ».

Place à la lecture de ce nouveau bulletin.

J'en profite pour vous renouveler mes vœux pour 2025 et vous souhaite une bonne lecture.

Alain MARTY,
Maire



JANVIER 2025

Sommaire

Édito du Maire...p 1

Vie Municipale...p 2 et 5

Brèves Municipales...p.3

Associations...p 6 et 7

Ecole et Jeunesse ... p.4

Infos et État Civil...p 8

INFO MAIRIE

92 avenue du Minervoais
04.68.77.14.57

Horaires d'ouverture au public
du lundi au jeudi de 9H à 12H
et de 16H30 à 18H
le vendredi de 9H à 12H



Vie Municipale ...

ARMISTICE

14 18
11 novembre

Pour célébrer le 106^{ème} anniversaire de l'Armistice, la population Villeglygeoise s'est déplacée nombreuse. Monsieur le Maire a dirigé la cérémonie protocolaire en présence de Daniel Fabiau, représentant les Anciens Combattants OPEX, de Francis Lacommarre représentant le monde combattant (génération Afrique du Nord), du Major Diot, commandant la brigade de gendarmerie de Conques-Sur-Orbiel et du Piquet d'honneur de la CCL du 3^{ème} RPIMA commandé par le Capitaine Forestié.

Les enfants des écoles, accompagnés de leur enseignante Mme RÉGIS, ont énoncé les noms des morts pour la France et ont déposé fleurs et bougies du souvenir au Monument aux Morts avant de distribuer des bleuets confectionnés eux-mêmes en classe.



Saluons également la présence d'un jeune administré : Raphaël Bourriquet-Landureau, cadet de la défense. Après les chants de la chorale « les Cigalous du Minervois » cette commémoration s'est achevée par le verre de l'amitié servi à la salle polyvalente.

Depuis le 9 juin 2008, Villegly est liée au 3^{ème} RPMI par une charte de jumelage. En témoignage de respect et d'amitié, le capitaine Forestié a offert à la commune un colatier faisant apparaître les armoiries de Villegly, sculpté par un artisan d'NDJAMENA lors de la mission de la CCL au Tchad en 2024.



Opération Brioches

« Un geste gourmand pour une belle cause »

L'opération brioches est une initiative solidaire visant à collecter des fonds pour améliorer le quotidien des personnes en situation de handicap intellectuel, psychique, polyhandicap ou avec un autisme.

La campagne 2024 a été un réel succès à Villegly, notamment grâce au dévouement des bénévoles qui ont assuré une permanence à la bibliothèque municipale tous les après-midi, ainsi qu'à la collaboration de Maève, gérante de La Boulangerie, qui avait spécialement aménagé un coin de vente dans son magasin.

Merci à tous les habitants pour leur participation.



GÉORISQUES



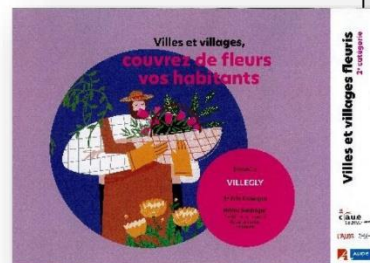
Pour prévenir autant que possible les conséquences de l'impact des risques naturels et technologiques, il est primordial de s'informer afin de connaître les règles de vigilance, les systèmes d'alerte associés, les bonnes pratiques et réflexes à adopter ainsi que les différents moyens existants pour se préparer aux situations d'urgence.

Le [Portail Géorisques](#) répertorie l'ensemble des risques naturels et technologiques sur le territoire français. Il suffit de se connecter et de renseigner son adresse pour connaître les risques près de chez nous.



Villes et Villages Fleuris
LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE

L'embellissement des rues du village participe au bien-être des habitants. L'aménagement paysager en est l'un des leviers. Les évolutions climatiques amènent à considérer d'autres méthodes de plantation et d'arrosage. Fleurir et arborer reste possible. En 2024, la commune s'est présentée au concours Aude fleurie et a remporté le 3^{ème} prix. Le Maire et son Conseil Municipal remercient particulièrement la pépinière départementale ainsi que les agents municipaux du service technique pour leur professionnalisme.



BREVES MUNICIPALES ...

LES HIVERNALES DE VILLEGLY

Le 27 décembre dernier, pour célébrer les fêtes de fin d'année, la municipalité a organisé une soirée exceptionnelle. Les Villeglygeoises et Villeglygeois se sont retrouvés nombreux pour déambuler, munis des flambeaux et accompagnés par la troupe de bandas « Conver's Band », dans les rues du village, jusqu'au parc du château. Une fois tous les flambeaux éteints, un spectacle féérique, sons et lumière, proposé par « La Merveille des Eaux » a mis des étoiles dans les yeux des petits et des grands. Pour terminer la soirée dans la convivialité, l'Aurore Bouliste proposait vin et chocolat chauds accompagnés de crêpes pour le plus grand plaisir des participants.



téléalerte))
par citélécom

La Mairie de Villegly est dotée d'un système d'appels automatisé destiné à alerter la population, dans les plus brefs délais, en cas de situation de crise (inondations, tempêtes, ...). Ce service est gratuit. Vous pouvez vous inscrire soit en ligne sur le site internet de la mairie, soit au secrétariat.

Hommage

Dans le cadre des commémorations du 80^{ème} anniversaire de la Libération de la France, une cérémonie organisée par les communes de Villegly et Bagnoles s'est déroulée le 21 août 2024 devant la stèle du gendarme Dauberciès, fusillé par les Nazis en 1944.

Un hommage très solennel fut rendu à ce valeureux résistant, en présence des élus des deux communes, du Souvenir Français, des portedrapeaux, du Major de la gendarmerie de Conques-sur-Orbiel et des descendants du défunt.



Pôle d'Activités Ludiques

Prochainement, une aire de jeux dédiée aux tous petits va être aménagée. Venant compléter les infrastructures déjà présentes (citypark et pumptrack). Cet espace sera sécurisé et clôturé.



Sur un sol souple et amortissant, une structure avec une multitude de jeux, une explosion de couleurs et de formes ravira les enfants. Amusant et favorisant l'apprentissage, des jeux sur ressort et une balançoire garantiront des moments récréatifs.

Gestion du cimetière

Pour plus d'efficacité et de réactivité, et afin de moderniser la gestion du cimetière, le service administratif a été doté d'un logiciel permettant une visibilité des données.

Après un long travail de recherche, de numérisation et une formation professionnelle, les agents peuvent désormais utiliser ce nouvel outil bien utile.



Robert
Créateur de Réseaux
Electricité & Télécom

22 rue de la Gare

11250 POMAS

Tél : 04 68 69 40 10

Fax : 04 68 69 49 16

Maitre d'œuvre
en bâtiment

Raymond PAULY

Architecte D.P.L.G

5 bd. Condorcet - 11100 NARBONNE

06.14.20.56.16

10 ZA Les Terres
Rouges

11160 VILLENEUVE
MINERVOIS

) 04.68.26.19.17

) 06.77.09.79.75

e-mail : contact@aude-menuiserie.fr



AUDE
MENUISERIE
BOIS - PVC - ALU

Notes, anecdotes et souvenirs

Texte tiré de l'ouvrage « Villegly en Minervois – Mon Village »
réalisé par la commune de Villegly avec le concours du Conseil Régional du Languedoc-Roussillon
et l'aimable autorisation de Jean Bénit, retraité de l'Éducation Nationale – officier des Palmes Académiques et auteur de cet ouvrage édité en 2003

Au fil des ans ... Petite chronique de Villegly ... suite

- **1863** : février : grosses chutes de neige. La voie du clocher en était comble. Le 2 mai on commence à creuser le nouveau lit de la Ceize pour l'éloigner du château.
- **1865** : M. l'abbé Haubin, de Villegly, est nommé curé de Rieux-Minervois. M. l'abbé Vergnes, venu de Moussoulens, le remplace.
- **1866** : naissance de M. Raymond d'Ouvrier, fils du Général.
- **1867** : modification de la route qui traverse le village et construction d'un pont sur la Ceize. Avant la construction de ce pont, il fallait traverser à gué.
- **1869** : la date du 11 mars 1869 figure sur une oriflamme provenant du château de Villegly. Aux couleurs du Vatican (blanc et jaune), il porte deux clés croisées (les clés de Saint Pierre) ; on peut y lire l'inscription « Pie IX Incolumi Tolosates » ; on peut traduire (le pape) « Les Toulousains en hommage à Pie IX indemne, grâce aux Toulousains », faisaient partie du corps expéditionnaire envoyé à Rome par Napoléon III pour protéger la personne du Pape et les États Pontificaux.
- **1874** : épidémie de petite vérole. Inondation. Les eaux envahissent le presbytère.

École et Jeunesse...

Cantine Municipale

Traditionnellement, le Maire Alain MARTY, accompagné d'élus, partage le repas de Noël de nos petits « cantiniers », avant leur départ en vacances. Cette année, la coutume a été respectée, mais la prestation de restauration se situe dans un cadre nouveau, où la municipalité devient adhérent-partenaire au sein de l'organisme assurant la subsistance de la cantine : le GAPM (Groupement Audois de Prestations Mutualisées). Cette organisation « souche » offre plusieurs entités qui sont, à ce jour, au nombre de 3 : restauration, lingerie, pharmacie.

L'appareil dispose des moyens nécessaires à son souhait de monter en puissance. La plateforme logistique située près du Centre Hospitalier répond parfaitement au cahier des charges recherché.

Ainsi le bateau a réussi son appareillage avec une équipe motivée par l'assurance convaincue des deux co-pilotes qui sont : le Maire de Villegly, Alain MARTY d'une part et le directeur de la Plateforme Logistique Georges SAINT-JEVIN d'autre part.

A table !!! et bon vent.

Michel GREFFIER, Adjoint au Maire



ÉCOLE DE VILLEGLY

À la rentrée de septembre 2024 l'équipe enseignante a connu un changement avec le départ d'Isabelle LOURY, enseignante de maternelle, comblé par l'arrivée de Mme Audrey BLANC. Fraîchement diplômée, elle fait ses débuts d'enseignante solo pour sa première affectation à l'école de Villegly. Nous lui souhaitons la bienvenue. Mme AUBERT est en charge de la seconde classe de maternelle. Toutes deux peuvent compter sur Andrée BOUSQUET et Sylvie BES, ATSEM dévouées. Côté école primaire, Mme REGIS, M. CASTAN et M. DELPECH (directeur) déchargé les lundis par Mme FOURMENT se répartissent 5 niveaux (du CP au CM2). Cette année l'école compte 101 élèves.

À l'occasion des fêtes de Noël, les enfants ont pu profiter d'un spectacle qui leur a été proposé à la salle polyvalente, puis ils ont tous reçu leur cadeau du Père Noël autour d'un goûter, avant de partir pour des vacances bien méritées.



Mme Audrey BLANC,
nouvelle enseignante

Vie Municipale ...

INAUGURATION DE L'ÉGLISE ET DE LA SALLE POLYVALENTE

Le samedi 26 octobre, Le Maire et Son Conseil Municipal ont inauguré l'église paroissiale Notre-Dame de l'Assomption, dont les peintures ont été restaurées par Mme Corinne PLUMEJEAUD, artiste peintre, en présence de l'abbé André GILS. Pour cette occasion, la chorale « les Cigalous du Minervois » a proposé un récital émouvant et parfaitement interprété.

Habitants et élus ont ensuite été invités à rejoindre la salle polyvalente, qui elle aussi était inaugurée suite à sa réfection.

Le Maire a ainsi pu remercier les élus et corps d'État pour leur aide et leur soutien et les entreprises pour leur travail. Dans son discours, il a retracé l'histoire de ce bâtiment qui était, à son origine, une distillerie.

Tour à tour, élus et représentants institutionnels ont pris la parole pour saluer le dynamisme municipal et la qualité des réalisations.

Cette matinée s'est terminée par un apéritif offert aux nombreux citoyens présents.



Réhabilitation de la mare

Une convention entre la Municipalité (propriétaire du site), l'Association Communale de Chasse et la Fédération Départementale des Chasseurs de l'Aude a été signée afin de restaurer et d'entretenir la mare située route de Villarzel, lieu-dit « sur le pré ». Cet accord a pour but d'améliorer la capacité de stockage et la qualité de l'eau, la biodiversité, les connectivités, la structure de la mare et son utilisation.

Les travaux, réalisés au mois de décembre dernier, par l'entreprise ARF, ont été intégralement pris en charge par des financements du Fonds Européen de Développement Régional dans le cadre du programme en faveur de la Trame Verte et Bleue.



Clins d'Œil



Le village peut s'enorgueillir de compter parmi ses habitants de talentueuses auteures.

Attachée à l'ensemble de sa famille par le cœur et le souvenir, Marie aime la mettre à l'honneur à travers ses romans. Plongée dans le plaisir d'écrire depuis son adolescence, « l'audace au cœur » est son premier roman publié. L'histoire débute en 1939. Paul est capturé par les nazis, et déporté en Russie. Apprenant par une lettre de sa femme que leur fille de 2 ans l'attend à Paris en luttant contre la maladie, il décide de s'enfuir. Inspirée de faits réels, cette histoire d'amour se veut un hommage à tous ces héros oubliés de la seconde guerre mondiale.



Corinne MONGEREAU a parcouru un riche chemin littéraire. Éditrice et dirigeante d'une maison d'éditions, elle se consacre en parallèle à l'écriture de romans qui explorent avec finesse les émotions humaines.

Dans son dernier ouvrage « Une belle personne », elle nous livre l'histoire de vie de sa mère arrivée en France de sa Pologne natale. Malgré une vie rude, elle a su s'adapter et grandir dans ce pays d'accueil qui deviendra bientôt le sien. Bâtir un couple solide, une famille unie sera sa plus grande réussite. A travers son récit, elle dit tout son amour et sa gratitude à sa mère, dans un texte pudique, tout en justesse et sensibilité.



Ces ouvrages sont disponibles à la bibliothèque municipale de Villegly.

Les Associations ...

AMICALE LAÏQUE

L'Amicale Laïque de Villegly a repris ses activités à la rentrée 2024 avec toujours une belle dynamique : gym douce et pilâte avec Nathalie Fernandez, yoga avec Laure Toral, zumba et full body avec Nathalie Ondo, ainsi que l'activité ouvrages et loisirs. C'est ainsi que 95 adhérents participent à une ou plusieurs des activités proposées. Le marché de Noël, qui a eu lieu comme chaque année le dernier dimanche de novembre à la salle de la bibliothèque, a connu un grand succès ! A cette occasion, la section Ouvrages et Loisirs a proposé ses réalisations : décorations de Noël, vêtements et accessoires pour l'hiver, sacs, ... et sa tombola ! Les visiteurs ont aussi pu profiter des pâtisseries et confitures réalisées par les adhérents(es).



CHORALE « LES CIGALOUS »



La chorale a repris ses répétitions au mois de septembre, salle des Pays-Bas, le mardi soir. De nouveaux choristes sont venus rejoindre le groupe. Le chef de chœur Pascal LECOQ peut compter sur un effectif de 37 voix. Le premier récital a été donné à Conques-Sur-Orbiel à l'occasion d'Octobre Rose (lutte contre le cancer du sein).

Au mois de mars et avril, les Cigaloux vont se produire à la salle polyvalente de Villegly, pour deux concerts en faveur des sinistrés (français et espagnols) des inondations. S'en suivra une soirée partagée avec quatre chorales dont la date reste à définir. D'autres sorties sont envisagées, notamment dans les maisons de retraite et des rencontres avec d'autres chorales. L'ambiance est toujours aussi bonne, joie et bonne humeur. A l'occasion de l'inauguration de l'Église Notre-Dame de l'Assomption de Villegly, la chorale a interprété sept chansons, appréciées du nombreux public. Bonne année à toute la population

LE FOOTBALL CLUB DE VILLEGLY

Le F.C. Villegly a engagé 2 équipes en championnat D1 et D4.

L'équipe réserve est coachée par Lénéaïc et Ben. Elle fait un bon début de saison avec de nouveaux joueurs. Nous leur souhaitons un bon championnat .

L'équipe première a gardé les mêmes joueurs que l'année dernière, renforcée par l'arrivée de deux nouveaux éléments. Elle est entraînée par Laurent, toujours très investi auprès de ses joueurs. L'équipe pratique un beau jeu et espère figurer dans les cinq premiers en fin de saison . Il persiste une très bonne entente entre les dirigeants et les joueurs. Pour les plus jeunes, l'US CONQUES accueille les enfants de Villegly.

A l'issue de la dernière assemblée générale, une nouvelle trésorière a pris ses fonctions. Comme chaque début d'année, le club propose la vente de ses calendriers.

Les bénéfices permettent de faire vivre le club. La subvention municipale, l'organisation du bal du 13 juillet et des tournois de sixte complètent les rentrées financières. En effet, celle-ci permettent d'assumer les nombreuses dépenses liées notamment aux frais d'arbitrage. Le club remercie ses supporters présents lors des matchs à domicile.



CHASSE

Conjointement avec les travaux réalisés à la salle polyvalente, le local affecté à l'association communale de chasse a fait l'objet d'améliorations significatives.

La toiture et la façade ont été entièrement rénovées et isolées. La pose d'une fenêtre supplémentaire et d'une baie vitrée (en remplacement de l'ancien portail d'entrée) apporte plus de luminosité.



Les Associations ...

A VISTO DE NAZ



Une assemblée générale très suivie par l'ensemble des joueurs

La saison 2023-2024 du club de rugby A Visto de Naz à peine finie que se profilent déjà les nombreux projets pour 2025.

Mais avant, l'assemblée générale qui s'est tenue le 27 septembre à Carcassonne a permis de dresser le bilan et de tirer les leçons de la saison passée pour être encore plus performant pour les manifestations à venir. Un bilan 2023-2024 qui s'est clôturé sur un satisfecit unanime tant concernant les effectifs du club que sur la qualité des activités et événements sportifs ou encore la situation financière.

Et de se rappeler avec fierté le franc succès de la 7^{ème} édition du tournoi de rugby à toucher qui s'est déroulé sur deux jours et qui a réuni 20 équipes et plus de 170 joueurs, avec la présence des écoles de rugby des villages voisins.

La saison 2024-2025, qui a débuté le 3 septembre avec les entraînements hebdomadaires du mercredi soir auxquels d'ailleurs le public peut venir assister, promet d'être tout aussi riche et intense en événements sportifs et ludiques. C'est ainsi que, le 14 décembre dernier s'est déroulé le repas de fin d'année qui a permis de réunir les familles des joueurs. Le bureau prévoit un week-end de cohésion en Espagne, un séjour à l'étranger pour le tournoi des 6 Nations, des déplacements à des matchs du Top 14, des rencontres amicales interclubs et bien sûr le tournoi annuel de Touch'Rugby qui se déroulera sur deux jours les 20 et 21 juin 2025 avec la retransmission chaque soir sur écran géant des deux demies-finales de rugby du Top 14, ainsi qu'une animation le 21 juin à l'occasion de la fête de la musique.



L'aurore bouliste a connu un bel engouement en termes de performances aux divers tournois de l'année 2024.

14 concours ont été organisés au boulodrome de Villegly, tous les vendredis, de juin à septembre, avec en moyenne 15 équipes par soirée. L'assemblée générale s'est tenue courant novembre, salle Marcou. Ce fût l'occasion de présenter le bilan de la saison et de remercier les bénévoles et les sponsors. L'association a contribué aux succès des différentes animations estivales et hivernales organisées par la municipalité, en assurant la buvette et la petite restauration. Un grand merci à tous les bénévoles pour leur implication.

Table d'Orientation

Pour sa dernière action, avant sa dissolution, l'Association de Valorisation du Patrimoine, présidée par Mme MAURY Maryvonne, avait décidé d'affecter ses avoirs financiers au budget communal. Cette somme a ainsi été consacrée à la création d'une table d'orientation, installée aux abords du moulin, sur un socle. Vous pouvez désormais identifier les éléments caractéristiques du panorama qui vous fait face.



INITIATION AU KRAV-MAGA

L'association Cap Prévention Séniors propose des ateliers gratuits favorisant le « bien-vieillir » aux personnes âgées de plus de 60 ans.

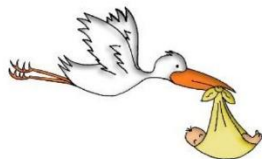


C'est dans ce cadre que Nicolas QUETLAS, professeur de Krav Maga, a prodigué ses précieux conseils à un public nombreux et assidu, lors de séances bi-hebdomadaires, durant un trimestre à la salle polyvalente.

Cette discipline de combat simple, directe et accessible à tous met l'accent sur la gestion du combat, l'analyse de l'environnement et la préservation de soi. Elle rassemble une grande variété d'attaques permettant de venir à bout des assaillants.



Naissances



Laïa CHABRIER
le 3 septembre 2024 à Carcassonne

Jiulia BONINI
le 23 septembre 2024 à Carcassonne

Meryl DALLASTON
le 27 septembre 2024 à Carcassonne

Jules DERBAL HENRY
le 21 octobre 2024 à Carcassonne

Éléonor HUBERT GOEMAN
le 18 novembre 2024 à Carcassonne



Mariages

Émilie PAREDES et Maxime DALLASTON
le 17 août 2024

Jennifer BOURRIQUE et Fabrice GRASSO
le 28 septembre 2024



Décès

Gaston PECH
le 24 août 2024 à Villegly

Transcriptions de décès

Joëlle GUILLOIS
le 11 août 2024 à Carcassonne

Noëlle PINEL
le 19 novembre 2024 à Carcassonne

Georges FABIAU
le 26 novembre 2024 à Carcassonne

Infos Pratiques

Agence Postale Communale

1 rue du Cèdre – 04.68.47.61.40
Ouverture du lundi au vendredi – de 9H à 12H

Centre de Loisirs (ALAE)

11 rue des Pontils – 06.48.35.50.95 – 04.68.72.09.47

Bibliothèque Municipale

11 rue des Pontils
Accueil le lundi de 16H à 18H30

Camping le «Moulin de Sainte-Anne»

2 chemin de Sainte Anne – 04.68.72.20.80

Cabinet d'Infirmiers

96 avenue du Minervoï - 04.68.10.07.45

Sage-Femme

Delphine ACCO
96 avenue du Minervoï – 06.77.47.95.57

Orthophoniste

Sophie PEVERE
96 avenue du Minervoï – 07.64.09.92.96

Cabinet de Masseurs Kinésithérapeutes

Sophie MITJANA
Célia VIGOUREL
Laure AZEMAR
6 avenue du Languedoc – 04.68.26.91.59

Pédicure – Podologue

Carole FRANCO
8 place du Bicentenaire – 06.72.14.06.51

COVALDEM (ordures ménagères)

04.68.11.97.00

TAXI 11 – 06.66.88.21.21

TAXI Jacques SOTO – 06.80.07.09.37

URGENCE EAU SUEZ – 0 977 401 141



Journal Villegly, Notre Village

Comité de rédaction :

Stéphane AZÉMA, Joëlle LEVEJAC, Christine SANCHEZ, Véronique MARCAILLOU-ROMAIN, Janine POUSSE, François DUVERT

Photos : G. Franc

DISCOURS DE MONSIEUR LE MAIRE

VOEUX à la POPULATION

VENDREDI 10 JANVIER 2025

Mesdames, Messieurs, Villeglygeoises, Villeglygeois

Bienvenue dans cette belle salle polyvalente rénovée que je trouve assez bien garnie ce qui prouve, une fois encore, que cette soirée de vœux demeure un moment fort de la vie de notre village. Comme d'habitude cette cérémonie sera empreinte de tradition et de convivialité.

Échanger des bons moments sur l'année passée, parler de nos projets respectifs pour cette nouvelle année, mais surtout vous informer et d'écouter avec beaucoup d'intérêt le bilan et les perspectives municipales que je vous présente à cette occasion.

Au préalable, j'excuserais les absences de Christophe BARTHES, Député, Gisèle JOURDA, Sénatrice, Sébastien PLA, Sénateur, Françoise NAVARRO et Alain GINIES nos conseillers départementaux, Monsieur Eric MENASSI Président de l'Association des Maires de l'Aude, Monsieur Christian MAGRO, Président du Syndicat Hydraulique Aude Centre,

et saluerai la présence de Monsieur Alain COSTE, Conseiller Régional OCCITANIE représentant la présidente excusée et de Monsieur Régis BANQUET, Président de Carcassonne Agglo et président du SYADEN.

2024 a apporté, comme les années précédentes, sa contribution à la gestion et au développement de notre commune ainsi qu'à sa vie sociale et son bien-être.

Comme il est de tradition, je commencerai par le volet budgétaire :

Depuis maintenant plusieurs années, le budget de fonctionnement est maîtrisé avec une stabilité dans les dépenses. Il s'élève à un million d'euros environ et ce depuis 3 ans. Cette maîtrise des dépenses de fonctionnement permet de privilégier l'investissement par les opérations de développement et de conservation de notre patrimoine.

Les dépenses d'investissement pour 2024 ont atteint également un million d'euros. Depuis le début de cette mandature, aucun emprunt n'avait été sollicité entraînant une baisse significative de notre endettement. Cela nous a permis de contracter un emprunt de 150 000 € pour financer les travaux de la salle polyvalente.

Concernant la fiscalité :

Ces deux dernières années, les bases fiscales liées à l'inflation ont évolué de manière exponentielle : 7,1 % en 2023, 3,5 % en 2024.

Il semblerait que pour 2025 il soit prévu une augmentation des bases de 1,7 %.

Les élus, conscients de l'impact de ces dernières dans le budget des ménages, ont diminué le taux communal de 3,5 points en 2023 et ont maintenu le même taux en 2024, ce qui a limité l'augmentation de la part communale de 3,5 %.

Pour 2025, dans le cadre du débat d'orientation budgétaire, le taux arrêté tiendra compte de cette même volonté.

Concernant l'activité du conseil municipal :

Je vais le résumer avec quelques chiffres : 10 séances du conseil, 90 dossiers qui ont fait l'objet de débat, 900 mandats émis pour un montant de 2 Millions Cent Mille euros.

Je rappelle une nouvelle fois que les comptes rendus sont portés à votre information par affichage sur les panneaux municipaux ainsi que sur le site Internet de la commune. Je vais maintenant détailler par chapitre ce qui me semble important de vous communiquer :

Concernant les services à la population :

L'agence postale :

Des rumeurs infondées font état de fermeture d'agences postales suite à des décisions de l'Etat en matière d'économies budgétaires.

Je vous rassure, l'agence de Villegly ne risque rien et ce pour plusieurs raisons. L'an dernier notre convention avec la poste a été renouvelée et ce pour une durée de 9 ans, avec une clause d'intéressement financier liée au volume d'activité en sus du loyer mensuel.

Cette année encore notre agence est sur le podium des agences du secteur en terme de volume d'activité.

Le distributeur automatiques de billets :

La progression du nombre de retraits témoigne de l'importance de ce service. De moins de 1000 retraits à sa mise en service, il est actuellement à plus de 1500 retraits par mois et continue de progresser.

Des panneaux d'information :

Force est de reconnaître que les moyens modernes de communication n'arrivent pas à porter l'information dans tous les foyers.

Il est envisagé d'installer des panneaux municipaux à des endroits stratégiques de la commune dans lesquels seront affichés des informations pouvant vous intéresser.

La vie scolaire et périscolaire :

La rentrée s'est déroulée dans de bonnes conditions avec un effectif de 100 élèves pour 5 classes. Cependant, un constat alarmant ; cela fait maintenant 3 ans que notre effectif tourne autour de 100 élèves alors qu'il était de 120 depuis de nombreuses années et ce malgré l'arrivée de nouvelles familles. Constat qui est identique sur le plan départemental et national et qui pourrait déboucher sur la réduction d'enseignants et la fermeture de classes. Cette situation exige notre vigilance.

Au niveau périscolaire, la commune a changé de prestataire pour les repas de la cantine.

Après plusieurs années avec un fournisseur du TARN, un marché a été passé avec la plateforme logistique de l'hôpital de Carcassonne dont la proximité améliore le service.

Concernant la prévention des risques :

Notre commune est épargnée, depuis quelques années, par les événements pluvieux exceptionnels, mais pour combien de temps ? Cette accalmie n'empêche pas les élus de rester vigilants. La réserve communale composée d'une trentaine de citoyens volontaires se réunit régulièrement pour des matinées de formation et de cohésion.

Le Plan Local d'Urbanisme révisé a pris en compte ces risques, se basant sur le PPRI et a inclus - tant dans le zonage que le règlement - des règles de protection.

Dans le cadre du PAPI 3 (plan d'action de prévention des inondations), il est programmé, pour cette année, l'étude hydraulique du bassin versant du ruisseau des MAILLOLS destinée à proposer des solutions de protection du secteur concerné en cas de montée des eaux et l'activation des OLD (obligations légales de débroussaillage) liée aux périodes de sécheresse que nous subissons depuis quelques étés.

Une réunion publique s'est déroulée en novembre dernier à Bagnoles organisée par les services de l'Etat à laquelle ont été conviés les particuliers dont les parcelles ont été répertoriées dans les zones définies à partir des critères établis par la réglementation.

Concernant le cadre de vie :

- *le permis de louer* porté par Carcassonne-Agglomération, la commune a souhaité adhérer à cette démarche.

Ce dispositif a été mis en place par l'Etat pour lutter contre l'habitat indigne et les « marchands de sommeil ». Il consiste à mettre en place une procédure qui permet aux communes de vérifier que les normes d'habitabilité sont respectées avant d'autoriser le propriétaire bailleur à louer son bien ; sur Villegly la zone proposée est située dans le bourg ancien et les hameaux. Après un premier recensement, peu d'habitations sont concernées.

- *Le fleurissement du village* : Comme vous avez pu le constater, la commune - depuis quelques années - a adopté un fleurissement adapté à notre région à caractère méditerranéen. Avec l'appui technique du service environnement du Conseil Départemental - qui a fourni plus de 5000 plants - de nombreux espaces verts ont été valorisés.

Après avoir obtenu en 2005 - au titre d'Aude fleurie - le 1^{er} prix de la catégorie des communes de 300 à 1000 habitants, la commune, encouragée par le Département, a décidé de participer au concours 2024. Elle a fait partie des lauréates et a obtenu un 3^{ème} prix exæquo dans la 2^{ème} catégorie des villes et villages fleuris. Aussi, je souhaite partager cette distinction avec les agents des services techniques qui ont grandement œuvré à cette réussite.

- *La collecte collective des Ordures Ménagères* : Après un an de service, et même si on peut être nostalgique du passé, on se doit de dresser un premier bilan. Malgré la position des containers collectifs dispatchés dans plusieurs coins de la commune, la gestion des stocks paraît maîtrisée. Il faut dire que le service a fait l'objet durant toute l'année d'un suivi conjoint Commune-Covaldem qui a permis de relever les points noirs et apporter des modifications. Pour une meilleure intégration, il est prévu d'installer des protège-containers. Une première tranche a été réalisée l'an passé et une nouvelle est prévue cette année.

Concernant le développement urbain et les équipements publics : En 2024 il a été réalisé :

- *l'approbation de la modification de PLU*. Après l'enquête publique aux conclusions favorables, le PLU a été approuvé par délibération du 18 mars 2024. Les grandes lignes de ce nouveau document de planification et de développement qui concerne la prochaine décennie sont :

- o la réduction des surfaces urbanisables de 50 % ramenée à 5 Ha au titre de la loi ZAN (zone d'artificialisation nulle),
- o la limitation du nombre de logements soit 139 dont seulement 63 dans des zones nouvelles pour une population de 317 habitants conformément aux dispositions du SCOT de Carcassonne Agglomération et ce à l'horizon 2032,
- o intégration de OAP (orientations d'aménagement et de programmation) qui contraignent le mode d'urbanisation des zones constructibles retenues.

- *La commercialisation du lotissement « les Portes du Minervoises »* :

2024 a été une année dynamique - malgré la crise immobilière - pour cette opération de 25 parcelles puisque l'ensemble des lots a été vendu et le bilan à ce jour est de 22 permis de construire délivrés et 12 constructions terminées et habitées.

- *Les travaux de voirie* :

Au titre du programme SIC 2024, il a été réalisé :

- o la réfection de la rue de la Clamoux,
- o le chemin de Barrière dont une grande partie a été prise en charge par ENGIE,
- o l'aménagement de zones de mobilité sur l'avenue du Minervoises de l'Hôtel de Ville au centre paramédical.

Et pour 2025, la continuité du programme SIC 2024 avec :

- o la réfection du chemin de Barrière,
- o l'enlèvement de l'impasse du Crouzet,
- o l'agrandissement du parking du tennis qui complétera l'offre de stationnement proche du centre du village avec 25 emplacements supplémentaires dans le respect de la loi sur la désimperméabilisation des sols.

Les autres projets proposés au Conseil Municipal seront :

- o l'aménagement d'un parc de loisirs pour les enfants de 3 à 6 ans qui viendra compléter le site de loisirs du giratoire ouest,

- l'extension du centre médical qui doublera la capacité d'accueil de professionnels complétée par un logement de fonction,
- La création d'un espace public à l'angle de la rue des écoles et de la rue gourmande avec la démolition de la maison BENIT achetée en 2024,
- la mise en place de zones de sécurité routière dans des secteurs identifiés après diagnostic de l'Agence Technique Départementale.

Mais je voudrais également que soit menée une réflexion pour l'aménagement de l'avenue du Minervois - du pont de la Seize à l'école primaire - et mettre ainsi en conformité ce tronçon au regard du PAVE (plan accessibilité de la voirie et des espaces publics) approuvé par délibération du 4 février 2014.

Je ne voudrais pas terminer sur ce chapitre sans évoquer la réalisation d'une nouvelle résidence « papy loft » composée de 12 logements portée par le groupe MARCOU au lotissement les Portes du Minervois. Elle sera composée de logements T2 et T3 dans l'esprit de ce qui a déjà été réalisé.

Concernant la transition énergétique et la conservation du patrimoine :

- Les centrales photovoltaïques de l'Ayrole et la Verdure ont été mises en service en mai 2024. Comme déjà évoqué, je rappelle que la puissance produite est de 13240 KW et permet d'alimenter une population de 7100 habitants. La retombée économique de cette opération s'élève à 10 millions d'euros au bénéfice des entreprises du territoire. A partir de cette année, la retombée fiscale pour la commune sera de l'ordre de 30 à 40 000 € annuels, soit 8 % des recettes fiscales.

- La rénovation énergétique de la salle polyvalente, opération exemplaire, tant dans son financement (avec 80 % d'aides) que son objectif de réduire les frais de fonctionnement de cet équipement, très utilisé par les associations locales et les habitants.

- Dans la continuité du programme « éclairage public en LED » il a été entrepris depuis maintenant 3 ans la pose de luminaires LED autonomes. En 2024 cela a permis de résilier l'abonnement électrique du quartier de Peyrefiche. Cette année, il est prévu la résiliation de celui de la Malbirado.

- La chaudière des sanitaires du camping alimentée en gaz depuis son ouverture en 2020 a été remplacée par une chaudière solaire, après étude du SYADEN, dans une stratégie d'économie d'énergie et de maintenance d'équipement de qualité pour cette structure communale.

Dans la continuité de cette politique, il est envisagé de remplacer les éclairages du complexe sportif, du bouledrome et du site de l'église par des projecteurs en LED.

- Et enfin la restauration de l'église, coup de cœur des élus, avec la reprise des peintures des fresques qui décorent les chapelles et la nef. Le travail remarquable réalisé avec la volonté de respecter les tableaux d'origine a été salué par l'ensemble des participants lors de son inauguration. Ce patrimoine brille à nouveau dans son originalité suscitant curiosité et émerveillement.

Concernant enfin le vivre ensemble :

C'est le chapitre qui à mes yeux me paraît essentiel. Le vivre ensemble : véritable pari pour les élus dans une société anxieuse mais un devoir également.

Aussi toutes les actions qui tendent vers cet objectif sont les bienvenues. Tout d'abord, bien accueillir les nouveaux résidents et penser aux aînés. Aussi, je pense remettre en place la soirée de réception des nouveaux Villeglygeois avec présentation de la commune et des associations.

Reprendre le cycle du repas des aînés, moment privilégié de retrouvailles et de joie, perturbé ces dernières années par la COVID et l'indisponibilité de la salle polyvalente. Cette année nous nous retrouverons le samedi 8 février.

Soutenir les associations locales qu'elles soient sportives, culturelles ou sociales et leurs bénévoles, auxiliaires indispensables à la vie sociale d'une communauté.

J'en profite pour remercier l'Association de Valorisation du Patrimoine qui s'est mise en sommeil, à mon grand regret, et qui a remis ses reliquats financiers à la commune ce qui a permis de réaliser une table d'orientation sur le site du moulin de Saint-Anne.

Et un coup de cœur pour l'Aurore Bouliste qui a accompagné la municipalité pour toutes les animations estivales et retraite aux flambeaux.

L'animation : la volonté municipale, consciente d'un manque d'animations en certaines périodes de l'année a élaboré un programme avec la mise en place des estivales durant la période d'été et la retraite aux flambeaux pour les fêtes de fin d'année.

Mais je ne voudrais pas oublier les manifestations portées par les associations qui ont du succès, drainant de nombreuses personnes dans notre village. Permettez-moi de les citer :

- la chorale des cigalous tant dans l'organisation de ses spectacles que sa participation à toutes les sollicitations municipales et notamment à l'occasion de l'inauguration de l'église et la salle polyvalente,

- le F.C. Villegly avec son tournoi Sylvain MANREZA et son repas et bal du 13 juillet. Je ne voudrais pas oublier le feu d'artifice tiré à cette occasion dans le parc du château qui fait l'unanimité auprès de la population vu le nombre de personnes présentes tous les ans,

- Le club de Rugby « A Visto des Naz » avec son tournoi agrémenté de soirées conviviales,

- L'Aurore Bouliste de retour sur l'échiquier départemental avec ses concours sans oublier le célèbre cassoulet du 15 août,

- l'ATAC VTT avec le raid «Cap Nore » qui, cette année, organisera sa 29^{ème} édition.

Un mot également sur les soirées du camping, que ce soit le karaoké ou les spectacles, qui s'adressent tant aux vacanciers qu'aux habitants et créent là aussi un moment de partage et de convivialité.

Montrer que Villegly a du cœur et n'oublie pas : du cœur en devenant village ambassadeur des dons d'organes et réfléchissant pour cette année à l'organisation de rencontres d'information. N'oublie pas, avec les commémorations du 8 mai et 11 novembre qui sont des moments forts de la vie de notre village où la population se retrouve dans une volonté de recueillement. Ce dernier 11 novembre fut, aux dires des nombreux habitants et surtout des enfants présents, un moment fort de citoyenneté et de mémoire.

Comme tous les ans, je rappelle que la commune est liée à des structures intercommunales qui gèrent des compétences et des services au bénéfice de notre population. Services et compétences qui leur sont dévolus soit par la loi soit par la volonté municipale.

Je les cite mais je laisserai le soin aux représentants présents d'en préciser les missions et le bilan :

- Le Conseil Départemental dont les principales compétences sont : l'aide sociale, les routes et les collèges sans oublier l'aide financière apportée aux communes et le soutien technique avec l'agence technique départementale.
- Carcassonne Agglo dont les missions portent sur : l'économie, l'aide à l'enfance et aux personnes âgées et dépendantes, l'habitat et l'aménagement, la santé, la culture et bien sûr le soutien tant organisationnel que financier des communes.
- Le SMAAR et le SMAC, syndicats hydrauliques garants de notre protection contre les inondations
- Le SYADEN, soutien précieux dans les économies d'énergie que ce soit dans les diagnostics établis, le financement de projets, la régulation du prix de l'électricité dont bénéficie Villegly
- Le SIC, partenaire de la commune depuis 2014 dans la gestion et entretien des voies communales.

Il est temps de conclure, mais avant de vous inviter à partager le verre de l'amitié, je formulerai des vœux au seuil de cette nouvelle année, des vœux de prospérité pour notre commune, des vœux de solidarité et de respect mutuel pour ses habitants.

Et plus personnellement, que 2025 vous apporte ainsi qu'à vos êtres chers, beaucoup de joie, de sérénité et de santé sans oublier celles et ceux qui sont dans l'épreuve en souhaitant qu'ils puissent recevoir une solidarité collective encore plus forte en cette nouvelle année.

J'associerai à ces vœux, ceux de mes collègues du Conseil Municipal ainsi que ceux des agents communaux.

Bonne et heureuse année 2025



Photo : G.Franc